

COMPTE - RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 MAI 2018

Présents : Mmes et Ms DEHOUCK Anne, BRIDENNE Brigitte, MARIETTE Pierre, COURBOT Jean-Marie, FIEVEZ Philippe, GIRARDOT Marylène, COCQUET Laurent, CREPIN-COPPEY Marie-Claude, ROMAND Bruno, LEJUSTE Marie-Jeanne, SCHABAILLIE Guy-Noël, HERAULT Séverine et DECOSTER Monique.

M. LEVREAY Olivier et Mme MOREZ Emmanuelle ayant donné procuration

Secrétaire de séance : Mme GIRARDOT Marylène

Convocation du 23 mai 2018

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 mars 2018

Budget :

- Etat de la comptabilité
- Point sur les subventions accordées et sollicitées

Urbanisme : Point sur le PLUI

Appels d'Offres :

- Construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau

Affaires scolaires :

- Prise en charge des prix des enfants de l'école publique Dominique POURRE

Festivités communales :

- Préparation de la Ducasse 2018
- Intervillage du 15 juillet à Offekerque

Questions diverses

La séance ouverte, Madame le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir apporter les remarques sur le compte rendu de la précédente réunion. Celui-ci n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame le Maire fait part que le compromis de vente pour le terrain rue des Hirondelles a été signé. L'arpentage est prévu le mercredi 13 juin à 9h30.

Etat de la comptabilité : Madame le Maire expose l'état de la comptabilité à ce jour.

Point sur les subventions accordées et sollicitées : Madame le Maire expose les demandes de subventions en cours d'instruction et les dossiers acceptés.

Urbanisme - Point sur le PLUI

Madame le Maire rappelle que l'enquête publique s'est déroulée du 19 mars au 21 avril. La CCRA a reçu les conclusions et rapports du commissaire-enquêteur. Le Tribunal Administratif a demandé un délai supplémentaire pour la relecture.

Le 11 juin a lieu la conférence des Maires qui sera ensuite suivie d'un conseil communautaire. Les résultats de cette enquête seront disponibles sur le site de la CCRA à compter du 5 juin.

Demande de subvention auprès du Département pour l'installation d'un nouvel abri-bus

Délib. 21/2018

Madame le Maire fait part aux membres du conseil que l'abri bus situé au Pont d'Oye est sur le domaine de la SNCF et que chaque année un loyer est sollicité.

S/P le 18/06/18

Pub. Le 22/06/18

La société NEXITY nous propose le renouvellement de la convention d'occupation pour une durée de cinq ans. Le montant annuel est de 120,00 € HT auquel s'ajoutent des frais de gestion de 1000,00 € HT.

Aussi, après discussions, les membres ne souhaitent pas signer de nouvelle convention et proposent l'installation d'un nouvel abri-bus sur le domaine communal.

Considérant qu'il existe un emplacement juxtaposé et tout à fait en sécurité, les membres du conseil municipal :

✓ **donnent** un avis favorable à la réalisation des travaux

✓ **arrêtent** les modalités de financement suivantes :

devis estimatif 2 485,00 € HT

✓ **autorisent** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès des services du Département.

Choix d'un architecte pour la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau au sein de l'école primaire Dominique POURRE.

Délib. 22/2018

S/P le 18/06/18

Pub. Le 22/06/18

Dans le cadre de la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau, différents architectes ont été contactés. Les propositions de rémunération pour les missions de Maîtrise d'Ouvrage (MOA), Proposition de BET Thermique et d'Ordonnance, Pilotage et Coordination des entreprises (OPC) se décomposent ainsi :

Architectes	MOA	Proposition de BET Thermique	OPC
NEC Ingénierie	7,683 %	Pas d'architecte dans l'équipe Uniquement en phase permis	1 950,00 €
Christine Bernard	9,750 %	Adéquation ou BCE conseil environnement	9 500,00 €
DVA Architecture	9,000 %	Agathe ou FTE	7 125,00 €

Après avoir entendu les différents exposés et discussions, les membres du conseil décident, à l'unanimité, de retenir DVA Architecture pour ce projet.

Etude géotechnique pour la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau au sein de l'école primaire Dominique POURRE.

Délib. 23/2018

S/P le 18/06/18

Pub. Le 22/06/18

Pour la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau au sein de l'école primaire Dominique POURRE, il y a lieu d'effectuer une étude géotechnique. Plusieurs sociétés ont été contactées.

Aussi les propositions présentées par chacune d'elle s'établissent comme suit :

	G1 + G2 AVP	Détail	G2PRO	TOTAL
GINGER CEBTP	2 150,00 € HT	2 essais au pénétromètre statique à 3m + 2 sondages à la tarière à 10 et 15 m	1 200,00 € HT	3 500,00 € HT
FONDASOL	2 500,00 € HT	2 sondages lithologique pression 7 m + 1 sondage lithologique à 3 m	Pas de chiffrage	2 500,00 € HT

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

✓ **retient** la société GINGER CEBTP pour l'étude géotechnique,

✓ **autorise** Madame le Maire à signer les contrats de prestations.

Mission de contrôle technique pour la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau au sein de l'école primaire Dominique POURRE.

Délib. 24/2018

S/P le 18/06/18
Pub. Le 22/06/18

Pour la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau au sein de l'école primaire Dominique POURRE, il y a lieu de souscrire un contrat pour la mission de contrôle technique. Plusieurs sociétés ont été contactées.

Aussi les propositions présentées par chacune d'elle s'établissent comme suit :

	Missions L, I.E, SEI, TH, HAND	Attest thermique	Attestation de conformité Hand 2	Installation elec verif initiale	TOTAL	Nbr de réunion	Temps global affecté à la mission	Temps de la visite	Taux horaire
APAVE	4 750,00 € HT		125,00 € HT		4 900,00 € HT	12 réunions de chantier et 12 visites de chantier	82 h	2 h	57 € / h
QUALICONSULT	5 600,00 € HT	300,00 € HT	150,00 € HT	300,00 € HT	6 350,00 € HT	24 réunions de chantier avec 40 visites de chantier et 10 visites inopinées	112 h	2 h	50 € / h
SOCOTEC	3 370,00 € HT		280,00 € HT		3 650,00 € HT	4 réunions de chantier + 5 visites de chantier	Pas de détail	Pas de détail	Pas de détail

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- ✓ **retient** la société QUALICONSULT pour la mission de contrôle technique,
- ✓ **autorise** Madame le Maire à signer les contrats de prestations.

Délib. 25/2018

Mission de coordination SPS pour la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau au sein de l'école primaire Dominique POURRE.

S/P le 18/06/18
Pub. Le 22/06/18

Pour la construction d'une salle de classe, d'une bibliothèque et d'un préau au sein de l'école primaire Dominique POURRE, il y a lieu de souscrire un contrat pour la mission de coordination SPS. Plusieurs sociétés ont été contactées.

Aussi les propositions présentées par chacune d'elle s'établissent comme suit :

	SPS NIV 2	Phase	Montant	Nbre de réunion	Temps globale affecté à la mission	Temps de la visite moyenne	Taux horaire
APAVE	3 278,00 € HT	Conception Réalisation	506,00 € 2 772,00 €	12 réunions de chantier + 12 visites de chantier	74,5 h	2 h	44 €
QUALICONSULT	3 500,00 € HT	Conception Réalisation	595,00 € 2 905,00 €	17 réunions de chantier + 20 visites inopinées	100 h	2 h	35 €
SOCOTEC	3 420,00 € HT	Conception Réalisation	600,00 € 2 820,00 €		Pas précisé	Pas précisé	

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- ✓ **retient** la société QUALICONSULT pour la mission de coordination SPS,
- ✓ **autorise** Madame le Maire à signer les contrats de prestations.

► Désamiantage des classes en préfabriqué : Des devis ont été sollicités pour l'enlèvement et le désamiantage des préfabriqués.

► Un RDV sera pris prochainement pour la mise en place de modulaires le temps des travaux de l'école

Délib. 26/2018

Attribution des prix aux enfants de l'école

S/P le 18/06/18
Pub. Le 22/06/18

Madame le Maire rappelle que tous les ans, lors de la fête de fin d'année scolaire, des prix sont attribués aux élèves de l'école Publique Dominique POURRE.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal valident la reconduction de la prise en charge des prix de l'année scolaire 2017/2018 et autorisent Madame le Maire à régler les factures d'un montant total de 1430,50 Euros TTC.

Préparation de la Ducasse 2018

Madame BRIDENNE et Monsieur FIEVEZ énumèrent les différentes manifestations de la Ducasse. Afin d'organiser au mieux ces festivités, ils demandent à chaque élu de se positionner sur leur présence.

Intervillage du 15 juillet à Offekerque

Monsieur FIEVEZ fait part qu'il vient d'avoir à l'instant Madame CHEVALIER, organisatrice de l'intervillage à Offekerque. La date du 15 juillet ne peut être retenue car jour de finale de la coupe du monde. Une autre date sera proposée.

QUESTIONS DIVERSES

► La visite du Sous-Préfet a été annulée. Madame le Maire proposera une rencontre après les vacances d'été.

► Madame la Maire relate le bilan de la réunion du SDIS du 22 mai.

► **Centre Intercommunal d'Actions Sociales** : Dans le cadre du projet inter généreux, des jeunes issus de contrat civique ont rendu visite chaque semaine chez deux personnes âgées de notre commune mais également dans d'autres communes.
Le bilan est plus que positif sur notre commune.

CUI /CAE – Parcours Emplois Compétences

Délib. 27/2018

S/P le 18/06/18
Pub. Le 22/06/18

Dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences », Madame le Maire propose de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 03 septembre 2018.

Le P. E. C. est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs groupements. Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission Locale).

Madame le Maire propose donc la création de ce contrat pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Le conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- DECIDE de créer un poste d'agent d'entretien à compter du 03 septembre 2018 dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »

- PRECISE que le contrat établi à cet effet sera d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.

- PRECISE que la durée de travail est fixée à 20 heures par semaine.

- INDIQUE que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire.

- AUTORISE madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches et à signer tous documents relatifs à ce contrat.

► **Surveillance cantine** : Face à la difficulté de créer plusieurs contrats aidés et le besoin d'agents pour la surveillance à la cantine chaque midi. Madame le Maire propose de faire appel à l'association ACTE+ pour combler ce manque d'effectif.

Les membres donnent un accord de principe à ce dispositif. Ils chargent Mesdames le Maire et BRIDENNE d'établir le besoin.

► La caravane de la Rurale sera présente sur notre commune les 14,28 et 29 juin pour collecter des témoignages de Vésiéglois.

► **Antenne FREE** : Monsieur MARIETTE rappelle qu'en novembre dernier un dossier d'information de la société FREE a été présenté aux membres du conseil pour l'installation d'une antenne relais au 315 rue de Bourbourg.

Une déclaration a été déposée, enregistrée et transmise pour instruction à la CAPSO qui au regard du PLU a accordé la DP.

Les riverains ont interpellé régulièrement le secrétariat de la mairie et Madame le Maire.

Monsieur MARIETTE et Madame le Maire ont rencontré le propriétaire du terrain et la société FREE qui propose de bouger l'implantation de cette antenne sur ce même terrain. Une réunion a eu lieu ce même jour à 17h00 avec les riverains.

FREE propose également de rencontrer individuellement ces personnes lors d'une permanence en mairie.

► Madame le Maire fait part que le mois de juin est chargé en réunion et sollicite les élus pour des remplacements.

► Madame LEJUSTE informe les élus que dans le cadre du jumelage avec Cappel le Ferne, Vieille-Eglise les accueillera le 22 septembre. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

► Madame CREPIN COPPEY relate les paroles d'un porte-drapeau pour le nettoyage du soldat au monument aux morts.

► Madame HERAULT représentera les élus au gala de danse de l'association Danse Attitude.

Fin de séance : 22 h 37